

RÉVISION DU PROGRAMME DE FRANÇAIS

1^{er} CYCLE PRIMAIRE

TOUT LE MONDE EN PARLE...

Seule la FAE l'a écrit!



www.lafae.qc.ca

Le saviez-vous ?

La Fédération autonome de l'enseignement propose une révision en profondeur du programme de formation en français au premier cycle du primaire.

En mars 2011, la ministre Line Beauchamp rejetait la demande de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de reporter l'application des changements en évaluation tels qu'ils avaient été annoncés. Ce temps d'arrêt aurait pourtant permis de corriger les incohérences soulevées dans le plan ministériel ainsi qu'améliorer les programmes de formation pour permettre la transmission d'un bagage commun de savoirs et de savoir-faire, et redonner une véritable place aux connaissances. Malgré tous les problèmes identifiés et les mises en garde quant à la confusion qu'engendreraient ces changements, la ministre allait de l'avant.

Pour la FAE, ce temps de pause et de réflexion aurait permis d'effectuer les ajustements et les correctifs nécessaires AVANT d'exiger du personnel enseignant qu'il ne travaille avec des outils inadéquats. La mise en place du **bulletin unique** exigeait du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qu'il enrichisse les contenus des programmes, qu'il les répartisse plus équitablement entre les années et qu'il établisse de véritables seuils de réussite par matière et par niveau scolaire. Pour qu'il y ait véritablement un bulletin unique, le MELS aurait dû s'assurer de la transmission d'un socle commun des connaissances.

Devant le refus de la ministre, la FAE a entrepris de démontrer le réalisme et la pertinence de ses positions, tant pour les enseignantes et enseignants que pour les élèves. Voici donc une proposition de révision en profondeur du programme de formation en français au premier cycle du primaire dont les objectifs sont :

- de permettre à l'ensemble des élèves du Québec de recevoir un enseignement reposant sur un bagage commun de connaissances ;
- d'enrichir le programme de formation actuel en redonnant aux connaissances une place prépondérante ;
- de fournir au personnel enseignant des outils clairs, pertinents et des plus complets, afin de leur permettre de centrer leurs énergies sur leur tâche première qui est l'enseignement ;
- de faire en sorte que les outils produits tendent vers une évaluation des apprentissages objective et comparable entre toutes les classes de la province.

QUELQUES INCOHÉRENCES SOULEVÉES

Pour l'enseignement

Dans la *Progression des apprentissages (PDA)* du MELS qui complète le programme de formation :

- Les apprentissages sont essentiellement formulés en termes de compétences.
- Les connaissances ne sont pas toujours bien précisées.
- Des connaissances importantes ont été négligées. On passe trop rapidement à des savoir-faire complexes.
- Les contenus sont mal répartis entre les niveaux scolaires. Le nombre d'objectifs terminaux en première année de cycle est minime, donnant très peu de directives sur ce qui doit être évalué, alors que la seconde année du cycle est surchargée.

Pour l'évaluation

Le Cadre d'évaluation :

- se base sur la *Progression des apprentissages*, qui mériterait d'être précisée, réorganisée et enrichie.
- présente des critères qui manquent de clarté, de précision et d'objectivité.
- engendre une évaluation à géométrie variable en ne déterminant pas la place devant être accordée aux connaissances dans les résultats des élèves.
- ne permet pas la transmission d'un socle commun des connaissances pour tous les élèves du Québec.

Pour les règles de passage

Dans les documents qui accompagnent la mise en place des changements en évaluation, le MELS ne fixe pas les exigences ni les attentes de fin d'année pour déterminer si les élèves sont aptes à poursuivre leur scolarité au niveau supérieur. Il demeure du pouvoir des commissions scolaires et des directions d'école d'établir les règles de passage, en considérant ou non, le seuil réussite à 60 % dont le retour annoncé par la ministre semblait pourtant lui donner un caractère officiel.

ISBN 978-2-9810815-4-4

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Une publication de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), janvier 2012

Une Progression des apprentissages FAE

Dans la PDA FAE, réalisée et validée par des enseignantes et enseignants, les contenus d'apprentissage ont été annualisés (répartis par niveau scolaire) et hiérarchisés en fonction de l'importance qu'ils revêtent dans le curriculum.

Cette annualisation permet d'équilibrer les attentes de fin d'année, donc de déterminer ce que l'élève doit connaître et maîtriser pour être promu, et d'évaluer un nombre suffisant de connaissances **dès la fin** de la première année. Elle allège

aussi la pression sur les élèves et sur les enseignantes et enseignants de la deuxième année du 1^{er} cycle tout en permettant aux élèves de première année de se mesurer, véritablement, à un programme digne de ce nom.

La proposition FAE apporte également des précisions sur les attentes annuelles liées à chaque notion. Elle identifie, entre autres, les notions terminales dont le degré de maîtrise doit être considéré pour qu'un élève soit promu au niveau supérieur.

COMPARATIF DU NOMBRE D'APPRENTISSAGES TERMINAUX POUR CHAQUE NIVEAU SCOLAIRE

	1 ^{re} ANNÉE		2 ^e ANNÉE	
	PDA MELS	PDA FAE	PDA MELS	PDA FAE
	★	☀	★	☀
PDA Écrire	3	40	46	44
PDA Lire	3	37	29	37

Voici quelques changements proposés

AU SUJET DE LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES

1. Organisation des contenus

La PDA FAE a été structurée pour que les apprentissages apparaissent de façon logique et que la distinction entre les

différents apprentissages (de base, secondaire et prioritaire) pour chaque niveau scolaire soit facile à faire. Ainsi, les sections ont été organisées afin de placer la PDA LIRE en début de document. L'ordre dans lequel sont présentés les apprentissages suit ainsi une progression cohérente avec la façon dont s'effectue la construction des savoirs. La même logique a guidé l'organisation des savoirs dans chaque volet de la PDA.

COMPARATIF DES PROGRESSIONS DES APPRENTISSAGES EN LECTURE

PDA MELS	PDA FAE	
TABLEAU SUR LES CONNAISSANCES ET STRATÉGIES pour LIRE DES TEXTES VARIÉS <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances liées aux textes • Connaissances liées à la phrase • Stratégies 	TABLEAUX SUR LES CONNAISSANCES ET LES DIMENSIONS DE LA COMPÉTENCE LIRE	
TABLEAU SUR L'UTILISATION DES CONNAISSANCES ET STRATÉGIES DE LECTURE pour LIRE DES TEXTES VARIÉS <ul style="list-style-type: none"> • Construire du sens à l'aide de son bagage de connaissances et d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de base • Connaissances liées à la phrase • Connaissances liées au texte • Connaissances liées aux principaux éléments littéraires • Connaissances liées au traitement de l'information (stratégies de traitement de l'information) • Connaissances liées aux stratégies de lecture • Connaissances liées aux livres 	<ul style="list-style-type: none"> • Précisions sur les dimensions de la compétence LIRE
TABLEAU SUR LES CONNAISSANCES ET STRATÉGIES pour APPRÉCIER DES ŒUVRES LITTÉRAIRES <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances • Stratégies 		

Le choix des termes employés, dans la proposition FAE, pour formuler les énoncés a été guidé par :

- la préoccupation de redonner aux connaissances une place prépondérante ;
- la volonté de décortiquer chaque apprentissage ;
- la préoccupation de préciser des éléments qui étaient implicites ;
- le souci de rendre les apprentissages observables et mesurables pour pouvoir les évaluer le plus objectivement possible ;

- le respect du droit des enseignantes et enseignants de choisir les approches pédagogiques qu’elles et ils jugent pertinentes pour enseigner leur matière en fonction de leur réalité et de celle des élèves dont elles et ils ont la responsabilité.

Par exemple, partout les verbes **Observer, Dégager, Constater** ont été remplacés par le verbe **Connaitre** ou des consignes comme **Connaitre et utiliser, Savoir lire** ou **Connaitre afin d’identifier** qui induisent des apprentissages observables et mesurables objectivement.

Les symboles utilisés pour identifier les attentes liées aux apprentissages énoncés dans les PDA sont expliqués dans les légendes.

LÉGENDE DES SYMBOLES DE LA PDA MELS

→	L’élève apprend à le faire avec l’intervention de l’enseignante ou de l’enseignant
★	L’élève le fait par lui-même à la fin de l’année scolaire
	L’élève réutilise cette connaissance

LÉGENDE DES SYMBOLES DE LA PDA FAE

LÉGENDE		PRÉCISION SUR LA LÉGENDE
→	Notion à enseigner pendant l’année scolaire, sans évaluation	Ce sont les contenus secondaires pour le niveau scolaire auxquels les élèves doivent être sensibilisés, mais dont l’apprentissage devra se poursuivre l’année suivante
→E	Notion à enseigner pendant l’année scolaire devant faire l’objet d’évaluation formative	Ce sont des contenus importants , qui ne sont pas terminaux, mais dont le développement devrait être suffisamment avancé pour qu’ils fassent l’objet d’évaluations formatives au cours de l’année
☀	Notion terminale à la fin de l’année scolaire	Ce sont les contenus prioritaires qui doivent être maîtrisés à la fin de l’année
	Notion acquise à réutiliser de façon autonome par l’élève	Ce sont les apprentissages devant avoir été réalisés AVANT d’arriver à ce niveau

2. Organisation du document

Dans la PDA du MELS, on retrouve les contenus de TOUS les niveaux du primaire, de la 1^{re} à la 6^e année. Chaque section des volets *Écrire des textes variés*¹, *Lire des textes variés* et *Apprécier des œuvres littéraires* de la PDA MELS est présentée en deux ou trois tableaux qui doivent être consultés pour une même notion. Enfin, plusieurs des apprentissages présentés dans ces tableaux réfèrent à des activités et à des approches pédagogiques devant être appliquées plutôt qu'à des notions devant être enseignées.

Le document FAE propose une **Progression des apprentissages enrichie, précisée et restructurée**. La facture

du document a été allégée malgré l'enrichissement de contenus car seul ceux du cycle concerné sont présentés. Ces contenus et leurs tableaux ont été organisés pour que les connaissances et les précisions sur les dimensions de la compétence associée, soient regroupées dans une même section du document. Placées côte à côte dans les tableaux, la consultation est plus aisée et toutes les dimensions d'un apprentissage sont repérables rapidement. Finalement, tout ce qui relevait d'activités et d'approches pédagogiques a été retiré de la section prescriptive pour être rassemblé et mis dans une annexe, à titre de référence.

AINSI, DES CONTENUS D'APPRENTISSAGE ONT ÉTÉ PRÉCISÉS...

MOTS D'ORTHOGRAPHE		
PDA MELS	PDA FAE	
1 ^{er} CYCLE	1 ^{re} ANNÉE	2 ^e ANNÉE
Connaître l'orthographe de 500 mots	Connaître l'orthographe de 150 mots	Connaître l'orthographe de 300 mots de plus
Le choix des mots relève de chaque enseignante et enseignant	<ul style="list-style-type: none"> • Une liste de mot par niveau est incluse dans la PDA • Référentiel commun à toutes les écoles • Espace pour choix de 50 mots (2^e année) 	

... D'AUTRES ONT ÉTÉ AJOUTÉS...

ÉCRIRE : PRÉSENTATION, ORGANISATION et COHÉRENCE du texte

Ajout de la section *Connaissances liées à la présentation d'un texte*

L'apprentissage de la calligraphie mobilise énormément de temps et d'énergie au 1^{er} cycle du primaire. Il semblait donc cohérent de voir cet apprentissage apparaître dans la PDA et le Cadre d'évaluation révisé.

... ET DES RÉFÉRENTIELS COMMUNS COMPLÈTENT LE DOCUMENT

- Liste de mots à lire (pour le tout début de la 1^{re} année)
- Liste de mots à écrire pour la 1^{re} année et la 2^e année (une liste par niveau scolaire)
- Alphabet phonétique international (à titre de référentiel commun pour le développement de la conscience phonologique en lecture et en écriture)
- Glossaire

1. Lexique, orthographe, accord, conjugaison, syntaxe et ponctuation, ainsi qu'organisation et cohérence du texte.

AU SUJET DES CADRES D'ÉVALUATION

Les cadres d'évaluations révisés, produits par la FAE pour la LECTURE et L'ÉCRITURE en 1^{re} et 2^e année, établissent des balises claires pour l'évaluation des connaissances et la place qu'elles doivent prendre dans les résultats.

Chaque cadre révisé est complété par des grilles d'évaluation pouvant être utilisées pour l'évaluation de la compétence, en tenant compte de l'acquisition des connaissances.

Par exemple, alors que le cadre du MELS indique que :

« Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer. »

La proposition FAE, elle, détermine que :

« la portion du résultat au bulletin accordée à l'évaluation de la compétence va en s'accroissant tout au long du primaire, sans jamais dépasser 45 % de la note obtenue. »

L'évaluation des connaissances demeure ainsi prépondérante, variant de 90 % à 55 % du résultat.

Dans les cadres d'évaluation LIRE et ÉCRIRE de la proposition FAE, toutes les connaissances terminales devant être maîtrisées pour être promu au niveau scolaire supérieur sont clairement indiquées et réfèrent directement à la PDA associée. On y retrouve des critères donnant des balises pour l'évaluation de la compétence ainsi que des indications sur la place devant être accordée aux connaissances et à la compétence dans l'évaluation. Finalement, des balises pour établir des règles de passage d'un niveau scolaire à un autre sont proposées.

COMPARATIF DU DOCUMENT PRESCRIT PAR LE MELS ET CEUX PROPOSÉS PAR LA FAE

CADRE MELS	CADRE FAE
Un seul document pour tout le primaire pour Lire, Écrire (et Communiquer oralement)	Un document par compétence disciplinaire et par niveau scolaire
Des critères flous qui réfèrent à la PDA et au programme de formation sans donner de précisions	Des critères qui donnent des balises pour évaluer la compétence en précisant ce qu'un élève devrait être en mesure de réussir à la fin de son année
Parle désormais de connaissances, mais ne balise pas la place qu'elles doivent prendre par rapport aux compétences dans l'évaluation	Indique la place que doit prendre l'évaluation des connaissances et de la compétence pour chaque matière et chaque niveau scolaire
Ne détermine pas les attentes de fin d'année	Précise les apprentissages devant être maîtrisés pour réussir son année et être promu au niveau scolaire supérieur
N'est pas accompagné de grilles d'évaluation ou de consignation	Contient des propositions de grilles d'évaluation par matière et par niveau scolaire ainsi que des grilles de consignation par niveau scolaire en lecture

SEULE, LA **FAE** L'A ÉCRIT

Selon les enseignantes et enseignants consultés, il est clair que la mise en application de la proposition FAE :

- permettrait, la transmission d'un socle commun de savoirs et de savoir-faire plus facilement que ne le font les documents du MELS.
- fournirait des références utiles et uniformes pour toutes et tous.
- faciliterait aussi le travail des enseignantes et enseignants parce qu'elle est plus concrète.

De plus, cet outil permet de :

- redonner aux connaissances une place prépondérante ;
- décortiquer chaque apprentissage ;
- préciser des apprentissages en ajoutant des éléments absents jugés importants ET retirer ceux qui ne permettraient pas d'améliorer l'acte de lire ni celui d'écrire ;
- rendre les apprentissages observables et mesurables ;
- laisser aux enseignantes et enseignants le soin de choisir leurs approches pédagogiques.

Si la démarche qui a guidé les travaux de révision du programme de français au premier cycle du primaire était appliquée à l'ensemble des programmes de formation, plusieurs des problèmes et incohérences exposés seraient rapidement résolus. Et les enseignantes et enseignants perdraient moins de temps à se concerter pour organiser, localement, ce qui devrait l'être au national.

Il aura fallu six mois de travaux, la contribution de sept enseignantes, la volonté de défendre des idéaux partagés par nos membres et la foi en une autre école pour parvenir à nos fins. Par ce projet, la FAE démontre ce à quoi la population est en droit de s'attendre d'un ministère de l'Éducation qui prétend croire en l'école publique. Elle démontre également ce qui devrait être fait pour redonner à l'école publique les moyens de sa finalité première : instruire.

Au lieu d'ajouter des structures pour évaluer le travail et les compétences des enseignantes et enseignants, plutôt que de chercher à ajouter des programmes et demander encore plus au personnel enseignant sans jamais leur donner les moyens, la ministre et son ministère devraient s'atteler à refaire leurs devoirs, cesser de leurrer la population en hypothéquant l'avenir de nos jeunes et réformer leur réforme.

UNE **AUTRE ÉCOLE**
EST **POSSIBLE**

Seule la FAE l'a écrit !

Par ce projet, la FAE démontre ce à quoi la population est en droit de s'attendre d'un ministère de l'Éducation qui prétend croire en l'école publique.

Elle démontre ce qui devrait être fait pour redonner à l'école publique les moyens de sa finalité première : INSTRUIRE.



www.lafae.qc.ca

